

FAQ LADL,

Mise à jour du 10 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

Chers parents

Dans le cadre de la lutte contre l'extension de l'épidémie de Covid-19, les mesures actuellement en cours sont susceptibles d'évoluer, tout comme le dispositif pédagogique de l'établissement. Dans ce contexte nous avons à cœur de vous transmettre les informations les plus complètes dans les meilleurs délais.

Cette Foire Aux Questions (FAQ) reprend donc les points pour lesquels vous sollicitez fréquemment l'établissement. Elle sera régulièrement actualisée. Nous vous remercions de rester également attentifs à toutes les communications de l'établissement (site, mails, Instagram, Facebook).

Est-il possible de se rendre au Lycée Alphonse de Lamartine pendant la période de confinement ?

Dans la mesure où votre venue n'est pas absolument nécessaire, nous vous demandons de ne pas venir (sauf règlement des frais de scolarité, voir ci-dessous).

Aucune activité pédagogique n'a lieu actuellement dans l'établissement.

Comment nous contacter pendant la période de confinement ?

Aucun rendez-vous n'a lieu en présentiel. Vous pouvez solliciter par mail un rendez-vous téléphonique ou en visio-conférence.

Pour toutes les questions administratives et financières votre demande est à envoyer par mail à contact@lycee-tripoli.edu.lb.

Pour toutes les questions d'ordre pédagogique vous pouvez saisir :

- Pour le 1er degré, le directeur du primaire à l'adresse : sebastien.paraud@ent.lycee-tripoli.edu.lb
- Pour le 2nd degré, le proviseur-adjoint à l'adresse : laurent.bardou@ent.lycee-tripoli.edu.lb
-

Comment régler mes frais de scolarité pendant la période de confinement ?

La facturation des frais de scolarité du 3ème trimestre vient d'être lancée. La caisse de l'établissement est ouverte de **8h à 13h**, sauf weekend ends et jours fériés. Les paiements peuvent s'effectuer en espèces, par chèque, et par carte bancaire exceptionnellement sans frais cette année. Toutes les mesures sanitaires nécessaires sont prises afin d'éliminer tout risque de contagion :

*-filtrage des entrées au niveau de l'accueil pour limiter le nombre de visiteurs présents en même temps dans l'établissement (**un seul visiteur à la fois**),*

*-port obligatoire du masque pour tous les personnels en contact avec le public et **pour tous les visiteurs**,*

*-**pour tous les visiteurs** : utilisation obligatoire du gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée de l'établissement,*

-nettoyage obligatoire du comptoir de la caisse après le passage de chaque visiteur.

Pour toute demande relative à cette facturation, prière de prendre rendez-vous par mail avec Mme MALAK, Directrice administrative et financière, rima.malak@lycee-tripoli.edu.lb

Comment mon enfant poursuit-il sa scolarité pendant la fermeture de l'établissement ?

L'établissement n'est pas accessible, mais l'activité d'enseignement se poursuit. Le télé-enseignement est déployé de la Petite Section à la Terminale. Il comprend un accompagnement en visio, des cours et du travail en ligne.

A l'école primaire,

- Au primaire le travail est communiqué quotidiennement via la plateforme Google Classroom.
- Google Meet est utilisé pour les cours en visio deux à trois fois par semaine, par petits groupes, de la Petite Section au CM2.
- Outre le travail donné via Classroom, des capsules-vidéo et animations-audio d'accompagnement sont proposées par les enseignants pour les leçons.

Au collège et au lycée

- L'ENT est le premier moyen de communication pour transmettre les cours, le travail à faire et le suivi. Chaque compte ENT des élèves est rattaché à son adresse mail : prénom.nom@ent.lycee-tripoli.edu.lb. C'est par mail que les élèves reçoivent du professeur principal le planning hebdomadaire de l'activité scolaire prévue et attendue. Il est donc important que chaque élève relève sa boîte à minima deux fois par jour.
- Pronote reste l'outil essentiel aux parents qui peuvent accéder à l'emploi du temps de leur enfant et au travail à faire et qui peuvent communiquer directement avec les professeurs par mail.
- Google Classroom permet de déposer/récupérer des documents de travail de tout format (texte, audio, vidéo) et de mettre en œuvre une séance de classe à distance.
- Google Meet (essentiellement) et Zoom sont utilisés pour les cours en visio inscrits dans chaque Agenda Google créé pour chacune des classes de la sixième à la terminale.

Qu'en est-il de la qualité de l'enseignement à distance ?

La période que nous vivons révolutionne nos pratiques d'enseignement. Pour autant, professeurs et élèves ont investi rapidement et efficacement le champ du télétravail. Les objectifs et les exigences en termes de formation restent les mêmes mais les modalités sont nouvelles. Les contacts réguliers que nous avons avec les délégués parents et élèves nous ont déjà amenés à procéder à quelques réglages, mais les utilisateurs nous disent être dans l'ensemble très satisfaits des outils et des contenus proposés par les enseignants pour cette continuité pédagogique à distance.

Qu'en est-il des élèves ayant des examens cette année ?

A ce jour les modalités de passation des examens libanais, brevet et baccalauréat, sont inchangées mais les dates d'examens sont déclarées officiellement reportées.

En ce qui concerne **les examens français**, le Ministre français de l'éducation nationale et de la jeunesse a annoncé que le **Diplôme national du brevet (DNB) et le Baccalauréat seront passés intégralement en contrôle continu pour la session 2020**. Pour chaque discipline, la note sera la moyenne des résultats des trois trimestres, mais les notes délivrées pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte.

Plus particulièrement concernant les élèves de terminale qui passent le bac cette année :

- Les notes des épreuves anticipées de français passées en 2019 sont conservées.
- Un jury d'harmonisation, présidé par un Inspecteur général, examinera toutes les remontées au regard du livret scolaire du candidat, de sorte à garantir la qualité et l'équité du diplôme.
- Pour les candidats qui obtiendront entre 8 et 10, des oraux du second groupe seront organisés dans les conditions habituelles, sauf conditions sanitaires défavorables.
- Les candidats qui auront échoué pourront repasser le baccalauréat à la session de septembre, sur autorisation de la commission d'harmonisation.

Plus particulièrement concernant les élèves de 1^{ère} qui passeront le bac l'année prochaine :

- La seconde session d'E3C est supprimée. La note prise en compte pour l'obtention du baccalauréat sera la moyenne des notes de la première session et de la session de Terminale ;
- L'épreuve anticipée de français se répartira entre
 - Un écrit dont la note sera tirée du contrôle continu de l'année de Première en cours. Les notes délivrées pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte.
 - Une épreuve orale dans les conditions habituelles, sauf conditions sanitaires défavorables, avec 15 textes seulement.
- La spécialité non poursuivie en Terminale et l'enseignement scientifique seront évalués en contrôle continu sur l'ensemble de l'année scolaire de Première. Les notes délivrées pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte.

Que ce soit pour les élèves de 3^{ème} (DNB), de 1^{ère} ou de Terminale (baccalauréat français), le Ministre a insisté sur une nécessaire assiduité durant le troisième trimestre (et ce dès la reprise des cours) dont les cours, en l'absence d'épreuves écrites, dureront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il a aussi précisé, dans sa réponse aux questions, que des aménagements pourront être faits en fonction du contexte des pays d'accueil, mais que les dispositions d'obtention des diplômes annoncées pour le France concernent également l'enseignement français à l'étranger.

Dans différents messages adressés aux élèves et aux parents, le Proviseur a insisté sur la nécessité de rester pleinement mobilisé tant pendant la période de confinement qu'à la reprise quand elle interviendra :

- Le programme étudié cette année est nécessaire à la formation. Il prépare la réussite de l'année prochaine. Il en est le socle.
- Quand le confinement prendra fin, les évaluations seront à nouveau prises en compte pour le contrôle continu comptant pour l'obtention de l'examen.
- Les progrès, les efforts, l'assiduité sont importants. Il en sera tenu compte.

Pour une information exhaustive, les élèves et les parents sont invités à consulter le site ministériel français : <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Dès que sera connue la déclinaison pratique de ces principes, l'équipe de direction reviendra vers vous.

Sur quels critères vont être réalisées les évaluations des élèves pour le 3ème trimestre ?

Les enseignants adaptent leurs évaluations aux âges, niveaux et progressions des enseignements. Les élèves doivent participer effectivement et activement à tous les cours en visio, rendre les travaux demandés et participer aux évaluations en ligne. Si la prise en compte des évaluations à distance est exclue pour l'obtention des examens français par contrôle continu (voir ci-dessus), une réflexion sur la mise en œuvre de l'évaluation la plus appropriée au contexte exceptionnel est engagée avec toutes les équipes pédagogiques, que ce soit durant la période de confinement ou dès que la reprise des cours interviendra.

L'investissement dans la formation, la qualité du travail et les résultats obtenus restent les critères premiers d'une évaluation objective.

Si mon enfant rencontre des difficultés particulières, comment peut-il être aidé ?

Pendant toute la période de télétravail, les élèves peuvent interpeller leurs professeurs pour solliciter leur aide et leur soutien. Des groupes de travail à effectif réduit sont progressivement introduits dans l'emploi du temps.

Nous invitons également les familles à signaler aux enseignants les difficultés rencontrées par leurs enfants. Cette communication est fondamentale pour la réussite du dispositif d'enseignement à distance.

Des changements sont-ils attendus en termes de calendrier et de la fin d'année scolaire ?

En dehors des vacances de printemps qui ont été avancées d'une semaine, le calendrier annuel tel qu'il figure dans le carnet de correspondance de votre enfant est toujours valable.

Il n'est cependant pas exclu que ce calendrier évolue encore en fonction de l'évolution de la situation. Si tel était le cas, vous en seriez immédiatement informés.

Les voyages ou sorties scolaires auront-ils lieu ?

Tous les voyages ou sorties scolaires sont annulés pour la présente année scolaire.

Les Activités Périscolaires sont-elles maintenues pendant la période de fermeture ? Seront-elles facturées ?

Le confinement nous concerne tous. Aucune activité scolaire ou périscolaire n'a donc lieu actuellement dans l'établissement. Ces activités ne seront pas facturées aux familles.

Les services des bus et de cantine seront-ils facturés pendant la période de fermeture des sites ?

Les services de bus et de restauration ne seront pas facturés pour la période au cours de laquelle ils n'auront pas été assurés.

Comment puis-je avoir les informations sur l'évolution de la situation ?

Notre site web <https://www.lycee-tripoli.edu.lb/> est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez les informations propres au Lycée Alphonse de Lamartine, les communiqués des institutions, ainsi que les modalités générales des dispositifs d'enseignement en ligne.

Nous vous recommandons également la consultation

- *Pour une information sur le coronavirus*
 - <https://www.moph.gov.lb/>
 - <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- *Pour une information sur le système éducatif*
 - <https://www.mehe.gov.lb/ar>
 - <http://www.mlfmonde.org/>
 - <https://www.aefe.fr/>

A qui m'adresser en cas de questions ?

Cette FAQ ne peut couvrir toutes les questions que vous vous posez. **Pour vos questions qui demeurent en suspens, nous vous invitons à envoyer un message à :**

- sebastien.paraud@ent.lycee-tripoli.edu.lb
- laurent.bardou@ent.lycee-tripoli.edu.lb
- ou à utiliser le **formulaire en ligne sur le site** de l'établissement, dans la rubrique « contact » à <https://www.lycee-tripoli.edu.lb/contact-us/>

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais.